



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 100944

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le don d'organes. Il souhaiterait savoir si une communication massive de la loi concernant le don d'organes est prévue afin que nos concitoyens connaissent le principe du droit d'opposition et comprennent le bénéfice d'évoquer avec leurs proches leur position de leur vivant.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100944

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1692

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)